

paix. Les Armateurs Anglois respectèrent pendant plus d'un an le Pavillon Prussien, & laissèrent passer sans empêchement tous les Vaisseaux de cette Nation, ceux mêmes qui étoient chargés de planches. Ce ne fut qu'en Octobre 1745 qu'on s'avisa, pour la première fois, d'arrêter des Vaisseaux chargés de planches pour la France, & qu'on ne voulut point laisser passer le bois. La déprédation de la part des Armateurs alla si loin, quoique les susdits Vaisseaux ne fussent chargés que de marchandises visiblement libres, & que leurs Capitaines les en assurassent par la production de leurs Lettres de mer, Connoissemens & Certificats, non-contens de les arrêter, ils leur enlevèrent tout ce qui se trouvoit à leur bienséance & les conduisirent, avec violence, dans leurs Ports. Il arriva, entre autres, qu'un Armateur ayant pris un Vaisseau d'Emden, chargé de sel, non-content de lui enlever sa cargaison & les habits des gens de l'équipage, il les maltraita encore indignement à coups de bâton.

Le Roi, sollicité par les plaintes réitérées de ses Sujets, ayant fait faire à cette occasion nombre de représentations, tant par le Sieur Andrieu, que par le Sieur Michell, son Secrétaire d'Ambassade, le Comte de Chesterfield, alors Secrétaire d'Etat, répondit par écrit le 5. Janvier 1747: *Que le Roi de la Grande-Bretagne, pour n'omettre aucune occasion de faire éclater toute l'attention qu'il avoit pour le Roi de Prusse, ne faisoit nulle difficulté de déclarer, qu'il ne porteroit aucun empêchement à la navigation des sujets Prussiens, aussi long-tems que ceux-ci exerceroient leur commerce d'une manière permise, & se conformeroient aux anciens usages établis & reçus entre les Puissances neutres.* Lorsqu'à l'occasion de la prise d'un Vaisseau Hollandois, nommé les *Trois Sœurs*, le Secrétaire Michell fit de nouvelles représentations, & demanda satisfaction au Lord Chesterfield,